

Avis de constitution

SOCIETE « MANGAL ENTREPRISE »

Siège ABIDJAN, ADJAME BVD NANGUI ABROGOUA A  
COTE DU MAGASIN FOIRE DE CHINE., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANGAL ENTREPRISE »

Objet :

- COMMERCE DE DENREES ALIMENTAIRES
- COMMERCE GENERALE
- BTP
- CONSTRUCTION
- TRANSPORT
- FOURNITURE DE BUREAU
- LOCATION
- DISTRIBUTIONS
- FOURNITURES D'EQUIPEMENT
- TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES.

- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ADJAME BVD NANGUI ABROGOUA A  
COTE DU MAGASIN FOIRE DE CHINE., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DEMBA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05619 du 06/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34008/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

